



**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (point 3 : accepter et signer les conventions de stage, les conventions de bénévolat et les conventions de formation professionnelle).

Le Président de la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge décide de signer une convention de bénévolat, concernant les montgolfières, du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 avec les bénévoles suivants :

Pilotes :

- M. FOUBERT Philippe
- M. GARNIER Damien
- M. RULLAUD Marc

Equippers :

- M. ARNAUD Christophe
- M. BELLAND Gilbert
- M. CHAINIER Dominique
- M. CHUPEAU Jean-Michel
- M. CLEMENT Jean-Marie
- Mme COSSON Emma
- M. GUICHETEAU Dominique
- M. LHERMITE Dominique
- M. MERCIER Jean-Paul
- M. MOUILLIÈRE Jean-Claude
- M. PECHEREAU Yves
- M. PERRY Christian
- M. RAVON Francis
- M. SALES Daniel

Fait à Jonzac

Le 11 JAN. 2022

Le Président
Claude BELOT

**Communauté de Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex